

 UCLouvain



MINLITT - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de la mineure en études littéraires est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études littéraires avant l'année académique 2024-2025.

Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.

La [Mineure en études littéraires](#) permet :

- une réelle initiation en études littéraires conçue dans une perspective d'ouverture ou de complémentarité éventuelle par rapport à la discipline de la majeure ;
- d'acquérir et de démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en études littéraires afin d'en saisir les spécificités, la rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire ;
- d'approcher, de questionner et de discuter sur cette base les enjeux de société en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations ;
- face aux enjeux de société, de développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle et de la faire évoluer avec le concours de cette formation en littérature, et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](#).

Votre profil

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette ([Bacheliers concernés](#)).

Votre programme

Les 30 crédits de la mineure ([programme détaillé](#)) sont répartis entre le bloc 2 et le bloc 3 du programme de bachelier. Toute question relative au contenu de la mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci ([Contacts](#)). Les autres questions peuvent être adressées au secrétariat de l'étudiant.

Votre parcours

Selon le programme de bachelier de l'étudiant, cette mineure pourrait faciliter l'accès à certains masters aux conditions fixées par le jury. Pour plus d'informations : [formations ultérieures accessibles](#)

MINLITT - Profil enseignement

⌘ Etudes des littératures

⌘ Introduction aux littératures européennes et comparées

⌘ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Hubert Roland) Charles Doyen Hubert Roland
-------------	--	--

MINLITT - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Le programme de la mineure en études littéraires est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études littéraires avant l'année académique 2024-2025.

Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette ([bacheliers concernés](#)). Il n'y a pas de modalité ou de condition d'admission particulières pour cette mineure.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...). Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La [Mineure en études littéraires](#) ne donne pas d'accès à un master particulier.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/ELAL

Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ELAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.33

1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: [Hubert Roland](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be